

Appel à projets aux Jardins de la Jonction

Les Jardins de la Jonction lancent un appel à projets pour la programmation 2026 ! Vous portez un projet culturel, artistique ou créatif (musique, exposition, spectacle, performance, lecture, atelier, résidence, projection, etc.)? Envoyez-nous votre dossier, et nous vous répondrons dans les plus bref délais afin de vous dire si votre idée peut être intégrée à notre programmation de 2026.

Présentation du lieu

Les Jardins de la Jonction est une association qui occupe depuis 2021 les alentours des anciens couverts TPG de la Jonction avec des jardins collectifs ainsi qu'un espace situé sous le plus petit des 3 couverts (côté Buvette de la Pointe). L'association propose des espaces d'échange et de création ouverts au public autour des pôles écologique, culturel et social. Le collectif cherche ainsi à renforcer le lien entre le projet d'occupation temporaire et le futur Parc de la Jonction. Dans une volonté de soutenir des projets artistiques et culturels, les Jardins de la Jonction souhaitent mettre à disposition des espaces de création pour les individus, associations et collectifs. Dans la mesure de leurs possibilités financières, les Jardins proposent un cachet modeste aux artistes et collectifs sélectionnés. Afin de garantir une programmation équitable, ce cachet est défini de manière identique pour chaque projet accueilli.

Modalités de l'appel à projets

Pour participer, envoyez-nous un mail de présentation comprenant :

- une courte description de votre projet
- le type de proposition (concert, expo, spectacle, atelier, résidence, etc.)
- vos besoins techniques et/ou logistiques
- un contact (nom, téléphone ou mail)
- *une proposition de budget ou de contrepartie*

Contrepartie

- un cachet à la hauteur des moyens de l'association
- ou une contrepartie non financière

Espace

L'espace se compose ainsi :

- espace extérieur de 300m², sous les anciens couverts des TPG
- deux petites scènes de 50m²
- jardins collectifs (hors toiture), abords du couvert côté Rhône et Arve

À disposition :

- eau, électricité (220v) sont mises à disposition, raccordement électrique à prévoir
- possibilité de construire des dispositifs en fonction des demandes
- des tables pourront être mises à disposition
- un espace de stockage de 10m² à partager dans notre stock fermé à cadenas (attention nous ne pouvons pas garantir contre le vol de matériel).

Contraintes :

- maximum 70db (une demande d'autorisation est possible pour les projets de 90db)
- espace public ouvert de 8h30 à 21h30 sans surveillance
- espace public avec des possibilités de conflits sonores selon les horaires (calme le matin et début d'après-midi, plus forte affluence dès le milieu d'après-midi)

Fonctionnement du lieu

La permanence des Jardins de la Jonction a lieu le mardi avec une réunion hebdomadaire ouverte à tout le monde à 17:30. Le site est ouvert de 8:30 à 21:30. L'accès en véhicule est possible en accord avec l'association des Jardins de la Jonction.